CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E123462** **VALABLE JUSQU'AU** **14/04/2027**

ÉDITÉ LE 20/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2007

Raison sociale : MENUISERIE MORIN

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 07/12/2007

Capital : 2 000

34 RUE CHARLES LE GOFFIC
22580 PLOUHA

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT BRIEUC CEDEX 501 325 468 RCS

Siret : 501 325 468 00020

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5042477

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 54991523

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 54991523

Situation fiscale et sociale : A jour au 20/03/2026

Téléphone : 02 96 16 17 79 **Fax :**

Portable : 06 99 44 31 72

Responsabilité légale :
MORIN JEAN-CLAUDE GÉRANT

Site Internet : menuiserie-morin.fr

E-mail : menuiseriemorin@gmail.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 914 945 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	5	07/02/2024
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)		05/02/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur	5	27/03/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/03/2026 14:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E123462** **VALABLE JUSQU'AU** **14/04/2027**

ÉDITÉ LE **20/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2007
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 07/12/2007
Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT BRIEUC CEDEX 501 325 468 RCS

Siret : **501 325 468 00020**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 5042477

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 54991523

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 54991523

Situation fiscale et sociale : A jour au 20/03/2026

Raison sociale : **MENUISERIE MORIN**

34 RUE CHARLES LE GOFFIC
22580 PLOUHA

Téléphone : 02 96 16 17 79 **Fax :**
Portable : 06 99 44 31 72

Site Internet : menuiserie-morin.fr
E-mail : menuiseriemorin@gmail.com

Responsabilité légale :
MORIN JEAN-CLAUDE GÉRANT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	07/02/2024
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	05/02/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	27/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	07/02/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	20/11/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	20/11/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/03/2026 14:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.